

Françoise Albertini et Luca Corchia

HABERMAS EN TERRAIN INSULAIRE

La Corsica et son espace public

Avec un essai de Jürgen Habermas

SOMMAIRE

Présentation <i>Andrea Borghini</i>	9
Un nouveau changement structurel de l'espace public politique <i>Jürgen Habermas</i>	13
La Corsica et son espace public politique. Défis pour le présent et l'avenir <i>Françoise Albertini et Luca Corchia</i>	61
1. Objet. Défis, clivages et tabous d'aujourd'hui	61
2. Méthodologie. Le participant-comme-observateur	65
3. Finalité. Une recherche-action dans l'espace public	68
4. Politique. La lutte entre factions et le clanisme. Nouvelles responsabilités	73
5. Economie. Au-delà de la Corse « tout tourisme ». Un développement durable	81
6. Culture. Entre imaginaire et réalité	87
7. Société. Une citoyenneté désavouée. Inclure la diversité	93
8. Nous et les autres. Une nouvelle fusion d'horizons	102
Interviews	
1. Vannina Bernard-Leoni	109
2. Illeana Campana	120
3. Tony Casalta	126
4. André Fazi	140
5. Catherine Fieschi	150

HABERMAS EN TERRAIN INSULAIRE

6. Pascal Génot	170
7. Jeanne Ferrari-Giovanangeli	180
8. Antoine-Marie Graziani	200
9. Jean-Michel Pardinielli	212
10. Dominique Salini	223
Conclusion	
<i>Françoise Albertini et Luca Corchia</i>	241
Bibliographie	253

4. André Fazi

André Fazi est docteur en science politique et maître de conférences en Science Politique à l'Université de Corse. Il est responsable du Master de Droit des collectivités territoriales et ses recherches portent principalement sur les relations État-région en Europe. Dans ses travaux comme dans ses enseignements, il cherche à combiner perspectives historiques, politiques et institutionnelles.

Email : fazi@univ-corse.fr

Web : <http://www.wmaker.net/andrefazi>

I

La victoire électorale des Nationalistes en 2015 était-elle prévisible ? Fallait-il faire table-rase du passé ? Sur quelle(s) revendication(s) a-t-elle remporté l'adhésion ? Comment le consensus a-t-il pu se construire ? Quels en sont les acteurs ?

C'était une victoire envisageable à l'aune, d'une part des progrès constatés lors des élections territoriales précédentes de 2010 et des élections municipales de 2014, et d'autre part des divisions de la majorité de gauche sortante. Il n'a évidemment pas été fait table-rase du passé. Comme l'écrivait Castoriadis (in *Le monde morcelé*, 1996), « toute institution, et la révolution la plus radicale que l'on pourrait concevoir, est toujours aussi dans une histoire déjà donnée, et, aurait-elle le projet fou d'une table rase totale, c'est encore avec les objets de la table qu'elle essaierait de la raser ». Qui pourrait croire à une table rase lorsqu'on ne peut pas modifier la loi, ni réformer le système fiscal, ni user de la force publique ? Les nationalistes se fondent toujours sur des positions institutionnelles, culturelles et environnementales similaires, auxquelles leurs militants et sympathisants sont très attachés, mais il y a fort à croire que leur victoire est aussi due à la promesse de changement politique qu'ils ont su représenter pour des personnes qui ne les soutenaient pas antérieurement. Cette promesse, avec ce qu'elle peut comporter d'ambiguïté, fut certainement le plus

petit dénominateur commun à leurs électeurs de 2015. La difficulté majeure consistait à unir les deux grandes sensibilités : l'autonomiste opposée à la violence et l'indépendantiste solidaire de la violence. Même si la cessation des actions du FLNC devait favoriser leur convergence, les relations entre ces deux sensibilités étaient très tendues à la suite des élections municipales de 2014, notamment entre les leaders Gilles Simeoni et Jean-Guy Talamoni. Bien que très majoritairement souhaité, l'apaisement fut une œuvre assez longue et compliquée. Si les réunions en ce sens n'avaient pas commencé bien avant le premier tour, l'union nationaliste aurait probablement été impossible.

II

Entre pouvoirs et contre-pouvoirs : Le débat est-il possible ou une juxtaposition de monologues peut-elle faire office de débats ? Quel est le rôle des autorités civiles, religieuses, militaires ? Quid du mouvement associatif et de sa pertinence ? Idem pour le syndicalisme ?

Le débat est possible, heureusement, d'autant qu'il existe des visions très différentes de l'avenir de la Corse. C'est la qualité du débat que l'on peut juger insuffisante. Trop souvent, les politiciens favorisent le jeu des relations interpersonnelles, parce qu'ils savent qu'elles restent électoralement décisives dans une société où le niveau d'interconnaissance demeure élevé, et où la collectivité régionale n'a pas de pouvoirs suffisants pour que les citoyens se sentent réellement menacés par certaines options. Si la collectivité de Corse pouvait réduire ou augmenter de 30% le taux des grands impôts, la chose serait probablement différente. Toutefois, les politiciens ne sont pas seuls responsables. D'un côté, même si les autorités religieuses et militaires choisissent ordinairement de se mettre en retrait, les autres acteurs intermédiaires (associations, syndicats, corporations, etc.) sont évidemment invités à prendre part et à structurer le débat. Ils ne le font généralement pas, préférant le registre de l'interpellation directe – publique ou pas – des

décideurs politiques. D'un autre côté, les médias éprouvent de grandes difficultés à trouver la formule qui garantirait le mieux une expression libre, égale et contradictoire.

III

S'il y a un pouvoir des lobbies qui affecte la politique en Corse, quelles en seraient les origines et les formes ? Y-a-t-il des lobbies visibles et dicibles et des lobbies invisibles et indicibles ? Peut-on toujours nommer les choses ?

Il est normal que des groupes défendant divers intérêts s'organisent, en Corse comme ailleurs. On peut légitimement craindre les jeux d'influence occultes, mais une société de ces proportions et de cette diversité qui prétendrait interdire les groupes serait aussi ridicule que dangereuse. En Corse, généralement ces groupes apparaissent assez peu structurés, à l'instar des partis politiques. La logique de l'influence réside probablement plus qu'ailleurs dans les relations interpersonnelles, ce qui peut là encore inquiéter, *a fortiori* lorsqu'on observe une structuration des bandes criminelles et une croissance des actes d'intimidation. Partout, certains lobbies adoptent l'action la plus visible, voire la plus retentissante, qu'il est possible, alors que d'autres privilégient la discrétion. Par exemple, les agents immobiliers ne s'affirment pas de la même façon que les écologistes. Ceci étant dit, on ne saurait interdire que des groupes existent et défendent leurs intérêts ; les vrais problèmes sont ceux de la visibilité de leur action et de la capacité des décideurs politiques à faire prévaloir la règle commune, l'équité et l'intérêt public. On peut toujours nommer les choses, mais il est souvent difficile de résister aux pressions. Combien d'élus sont disposés à être molestés ou menacés de mort pour qu'un terrain de 2000 m² reste inconstructible ?

IV

La structure clanique pourrait-elle être considérée comme un invariant ? Sur quelles bases repose-t-elle ? A-t-elle une capacité d'adaptation, de transformation ? A-t-elle un avenir ? Peut-elle résister face à la mondialisation ?

Les comportements claniques sont toujours observables mais la structure clanique a profondément évolué depuis deux siècles. Le clanisme traditionnel était un fait social total au sens de Mauss. L'adhésion à un clan, quasi-obligatoire, était une clé d'interprétation de toute attitude ou action dans la vie quotidienne. Le clanisme traditionnel reposait ainsi sur des structures très rigides. On peut dire que le clan était une structure sociale plus ou moins imaginée mais qui se fondait sur un réel sentiment d'appartenance collective, et dont les adhérents se devaient mutuellement amitié et solidarité. Cela étant, il se conjugue de plus en plus difficilement avec l'individualisme et le consumérisme contemporains. S'il existe encore un clanisme aujourd'hui, il est assurément très différent de celui des années 1970, qui était lui-même très différent de celui de l'Entre-deux-guerres, qui était lui-même très différent de celui du Second empire. Les ressources distribuées, le lien à l'État, les rapports intrafamiliaux, la forme des relations sociales, etc., ne sont pas les mêmes d'une époque à l'autre. Il y a toujours des gens qui votent pour un candidat en échange d'un service rendu ou projeté, mais ça n'est pas synonyme de clanisme. Lorsque ces échanges sont systématisés et fondent une opposition très tranchée entre un groupe de bénéficiaires et un groupe de perdants, dans une commune ou un organisme quelconque, je pense qu'on peut toujours parler de système clanique. Cela existe encore. À l'échelle de la Corse entière, ça n'est plus le cas.

V

La Collectivité de Corse a-t-elle la capacité d'inventer un modèle original pour le développement de l'île ? Doit-on l'envisager de manière sectorielle ? holistique ? La décentralisation peut-elle générer autre chose qu'une gestion de la société civile au quotidien ? L'Europe a-t-elle un rôle à jouer pour la construction d'une transfrontalièrité effective ? Sur quelle(s) différence(s) la Corse pourrait-elle s'appuyer pour créer à nouveau la différence ?

En l'état actuel, il est probable que non. La collectivité de Corse ne peut agir sur la législation et dispose de leviers fiscaux assez dérisoires. Elle n'est donc pas en mesure d'infléchir sensiblement les politiques de redistribution. Comment influencerait-elle efficacement sur des secteurs qui produisent beaucoup de croissance et emploient beaucoup de salariés : le tourisme estival, la construction, l'immobilier, la grande distribution ? Si l'on commence la construction de plus de 3000 logements par an depuis dix ans, bien plus que ce que les flux démographiques commanderaient, c'est bien parce que ces logements se vendent, et se vendent souvent à des prix très élevés au regard du niveau des salaires. D'ailleurs, en matière de choix de développement, les communes ont beaucoup plus de latitudes que la collectivité de Corse. Si l'idée d'autonomie suppose la capacité de faire des choix politiques très différents, il me paraît impossible de dire que l'actuelle collectivité de Corse est autonome. Elle pourrait faire des choix plus tranchés qu'aujourd'hui afin de privilégier certains secteurs, mais elle peut principalement jouer sur le niveau de subvention alors que les secteurs aujourd'hui hégémoniques ont l'immense atout de ne pas ou pas trop en dépendre. Cela dit, il n'est pas moins urgent d'envisager la question du modèle de développement avec plus de gravité, y compris pour les acteurs qui en bénéficient aujourd'hui. On ne peut exclure qu'à moyen terme – 10-15 ans – la dégradation des paysages et la concurrence d'autres destinations touristiques entraînent une chute de la fréquentation et une grave crise économique. Les atouts les plus évidents de la Corse sont

sa nature et ses paysages, et je crois malheureusement qu'ils courent de graves périls.

Les relations internationales sont une des pistes les plus évidentes à explorer, avec l'Italie qui apparaît comme le partenaire à favoriser pour des raisons de proximité aussi bien géographique que culturelle. À l'heure où les marchandises et les services circulent en théorie librement, nous vivons toujours un quasi-monopole des relations avec la France continentale qui, bien que grassement subventionné, se traduit par un coût de la vie sensiblement plus élevé que sur le continent. Comment s'en satisfaire ?

VI

L'entrelacs public/privé augmenté par la proximité, par l'insularité, permet-il l'émergence d'une parole libre et plurielle ? Y a-t-il une peopolisation de la représentation politique insulaire ?

Les communautés de petite taille échappent plus difficilement aux deux écueils que sont d'un côté une conflictualité féroce, qui ressemble à celle de l'opposition clanique traditionnelle, et d'un autre côté celle de la connivence, y compris face à des acteurs agissant dans l'illégalité. Bien sûr, toute société connaît des rapports de compétition *et* de coopération, mais on trouve des formes qui sont vertueuses, bénéfiques pour l'intérêt public, et d'autres qui ne peuvent l'être. S'il s'agit de proposer le meilleur produit au meilleur prix, la compétition est normalement vertueuse ; s'il s'agit d'échanger des invectives sur les réseaux sociaux, voire de mettre le feu au commerce de son concurrent, elle est calamiteuse. C'est paradoxalement à l'heure où les moyens de communication n'ont jamais été aussi ouverts que la communication paraît la plus pauvre en contenu, se limitant souvent à des photos et des slogans. Dans les années 1960, la Corse connaissait l'hégémonie de deux grands réseaux d'élus – l'un de gauche, l'autre de droite –, mais elle comptait pourtant bien plus de journaux de tendances politiques différentes qu'aujourd'hui, avec des lectorats fidèles. Dans les

années 1980, les deux grands journaux nationalistes, *Arritti* et *U Ribombu*, publiaient seize pages hebdomadaires, soit bien plus qu'aujourd'hui et avec des plumes plus variées. Bien sûr, la naissance de l'audiovisuel régional, due à l'arrivée de la gauche au pouvoir en France en 1981, a changé beaucoup de choses en offrant de nouvelles tribunes très visibles et en organisant des débats entre les différentes sensibilités politiques. Toutefois, les clivages sont aujourd'hui beaucoup moins saillants que dans les années 1980, et il me semble que la qualité du débat politique en ait pâti. Je ne crois pas que nous en soyons arrivés à la « peopolisation » politique, car il n'existe pas de presse *people* régionale, mais la très forte personnification de la compétition, conjuguée à l'affaiblissement des clivages idéologiques, entraîne un résultat voisin : la superficialité n'est pas handicapante. Au contraire, elle peut faire gagner en sympathie.

VII

Les médias traditionnels et les nouveaux médias sont-ils suffisants pour que le débat d'idées puisse advenir ? Dans le cas contraire, comment (se) mobiliser autrement pour innover ? Y a-t-il des leaders d'opinion ? Si oui, ces derniers confisquent-ils la parole ?

En théorie, ils seraient largement suffisants, alors qu'en pratique la situation est loin d'être satisfaisante. Au demeurant, on ne saurait dire que les médias corses sont seuls responsables, d'autant qu'ils apparaissent bien moins guidés par la quête du buzz que les médias nationaux, et qu'il n'a probablement jamais été aussi facile de communiquer qu'aujourd'hui. La question est donc bien celle de la qualité de la communication et de l'information. Il peut y avoir beaucoup d'humour et beaucoup d'esprit dans un dessin ou dans un même, mais cela ne peut tenir lieu de projet. Pour paraphraser François Mitterrand, la plupart des acteurs politiques sont principalement guidés par la logique du coup d'éclat permanent. Ça se comprend. Une expression bien pensée et polémique comme « la France est un

pays ami » fait infiniment plus parler de vous que la construction de cent nouveaux logements sociaux ou l'aménagement d'un parc de jeux. Cela explique aussi la surexposition médiatique de plusieurs *leaders*. Lorsque l'organisation est substantiellement une entreprise vouée à la promotion de son fondateur et *leader*, il est logique que celui-ci veuille personnellement apparaître autant qu'il est possible.

Quant à la société corse, elle produit beaucoup d'initiatives, mais elles relèvent plus souvent de la contestation que de la construction d'un projet, et très peu durent au-delà de quelques mois. Parfois, on a l'impression que tout s'arrête après un article d'une demi-page dans le quotidien unique. Même s'il existe de nombreuses dynamiques remarquables et inscrites dans le temps, elles sont malheureusement trop sectorielles et/ou trop localisées pour infléchir les comportements, les attitudes et les débats de façon générale. Néanmoins, si ces dynamiques parvenaient à converger, elles pourraient probablement démultiplier leur influence, au niveau tant social qu'institutionnel.

VIII

Doit-on accorder de l'importance aux silences ? Pourquoi ?

En musique, un silence peut exprimer beaucoup plus de choses qu'un fortissimo ; il en est de même dans la sphère des rapports politiques et sociaux. Certains acteurs sont logiquement plus prolixes que d'autres. Par exemple, les associations écologistes sont globalement plus visibles et disertes que les fédérations patronales, qui disposent généralement de relais influents au sein des grands partis et ont donc moins besoin de visibilité médiatique. Le premier grand problème est que cette discrétion atrophie forcément le débat public, dont certains acteurs peuvent s'auto-exclure. Le second est qu'il est des silences choisis – l'abondance de prise de parole n'a jamais été judicieuse – et d'autres qui procèdent de la crainte et/ou de l'intimidation. Qu'on se le dise bien : refuser un permis de construire à une entreprise contrôlée par des criminels dan-

gereux n'a rien de facile ; signer ce permis et se taire est une option classique. En somme, décrypter les différents usages du silence est compliqué mais indubitablement essentiel à la bonne compréhension des enjeux et rapports de force politiques et sociaux.

IX

Le poids du symbolique a-t-il neutralisé l'expression ? Si oui, comment expliquer ce phénomène ?

L'usage des symboles a toujours été essentiel en politique, quelle que soit la société, et il n'y a pas de contradiction insoluble entre cet usage et la capacité à échanger sincèrement et à argumenter précisément. L'un des problèmes est, à nouveau, l'évolution des formes de la communication politique, où cette dernière capacité paraît bien moins utile. En Corse comme ailleurs, de très nombreux citoyens s'informent sur Internet, ne lisent pas d'articles faisant plus de quelques lignes, et ne le font que lorsque le titre de l'article les intéresse vraiment. Les photos tout sourire ont donc facilement remplacé les textes à vocation doctrinaire, uniquement lus par quelques personnes. D'ailleurs, il est probable que la capacité à débattre ait fortement régressé depuis dix ans, car c'est désormais autrement que l'on cherche à séduire les spectateurs et/ou auditeurs. Lors d'un débat télévisé, on peut être insignifiant durant 95% du temps mais apparaître comme le grand vainqueur grâce à une seule saillie bien placée, qui sera très largement partagée et commentée sur les réseaux sociaux. Conséquence logique : on apporte beaucoup d'attention à la préparation de ses saillies, ou *punchlines*, et on délaisse parallèlement la réflexion sur le fond.

X

Question ouverte : posez une question sur un point qui vous semblerait manquer et répondez-y.

Quels impacts ont les réseaux sociaux sur les échanges politiques en Corse ? Malheureusement les mêmes que ceux qu'on

observe ailleurs. Alors que les réseaux sociaux offrent des potentialités d'échange inédites, ils semblent induire globalement une baisse de la qualité du débat. Sur les réseaux sociaux plus encore qu'ailleurs, ce sont surtout des photos et des slogans que l'on partage. Il serait d'ailleurs intéressant de mesurer la différence d'impact entre les publications visuelles au texte minimaliste et les communiqués d'une ou deux pages. Même si la Corse n'a guère été proluxe en grands idéologues, les années 70 et 80 avaient tout de même généré la production d'écrits d'un intérêt certain : *Main basse sur une île* du FRC, *Les raisons de la colère* du PCF, le livre blanc du FLNC, etc., alors que les années 2000 et 2010 sont plutôt marquées par une grande misère. Désormais, travailler à la constitution d'un corpus idéologique substantiel apparaît ordinairement sans utilité véritable, pour ne pas dire dérisoire. Il y a quelques années, on a d'ailleurs vu des membres de différents partis nationalistes se réunir pour former un groupe de réflexion, *I chjassi di u cumunu*. Cela souligne selon moi tant la faible implication des partis en la matière que le fait que certaines personnes souffrent de ce déficit de production intellectuelle et de débat. Reste à savoir combien sont-elles et quelle est leur capacité à s'organiser. En somme, les réseaux sociaux n'encouragent pas les acteurs politiques à s'engager dans des débats approfondis, ni même à produire des textes appelant au débat. Quant aux militants et sympathisants de toutes tendances, on les voit bien plus enfermés dans leur bulle, leur « caisse de résonance », que dans la recherche d'échanges impliquant l'éventualité de convaincre leur interlocuteur et d'être convaincus par ce dernier. C'est la radicalité et l'invective qui dominant, favorisées par la possibilité de l'anonymat et la difficulté de régulation de la parole. En période électorale, c'est même un esprit de meute particulièrement délétère qui peut être observé. Cela dit, ces plateformes n'en permettent pas moins de proposer des formes plus organisées, régulées et positives de débat. À chacun de s'en saisir s'il le souhaite.

Finito di stampare nel mese di giugno 2022
da Impressum srl – Marina di Carrara (MS)
per conto di Pisa University Press - Polo Editoriale CIDIC - Università di Pisa